



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Bourse de croissance TSX – ABI.V  
4 janvier 2017

**ABCOURT ANNONCE LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ  
D'UNITÉS ORDINAIRES ET D' ACTIONS ACCRÉDITIVES  
POUR UN MONTANT TOTAL DE 533 550 \$**

---

Mont-St-Hilaire, Québec, Canada, le 4 janvier 2017

**M. Renaud Hinse, président et chef de la direction de Mines Abcourt inc. (la « Société » ou « Abcourt ») (Bourse de croissance TSX : ABI, Berlin et Frankfort)** annonce que le 31 décembre 2016, la Société a complété un placement privé sans courtier d'un montant de 533 550 \$ (le « **placement privé** »). Le placement privé consiste en la vente de 168 unités au coût de 850 \$ l'unité ainsi que de 3 907 500 actions accréditives au prix de 0,10 \$ l'action. Chaque unité comprend une action catégorie B de la Société (une « **action ordinaire** ») au prix de 0,085 \$ l'action et un demi (½) bon de souscription (une « **unité** »). Chaque bon de souscription entier permet au souscripteur d'acquérir une action ordinaire additionnelle de la Société au prix d'exercice de 0,10 \$ pour une période de douze (12) mois à partir de la date de clôture. Ainsi, la Société émettra un total de 1 680 000 actions ordinaires, 3 907 500 actions accréditives et 840 000 bons de souscription suite au placement privé.

Le produit des souscriptions des unités vendues aux termes de ce placement privé sera utilisé par la Société pour payer les frais d'émission du placement et le solde sera versé à son fonds de roulement. Les fonds provenant de la souscription des actions accréditives serviront quant à eux à payer des dépenses d'exploration, principalement des forages de surface, sur les propriétés d'Abcourt (Aldermac, Harricana, Dormex, etc.). Les propriétés Harricana et Dormex sont voisines de la mine Géant Dormant.

Certaines personnes apparentées à la Société ont participé au placement privé, soit :

- Renaud Hinse, administrateur et chef de la direction d'Abcourt, a souscrit une unité (représentant 10 000 actions ordinaires et 5 000 bons de souscription) et 350 000 actions accréditives. Décochib inc., une société privée contrôlée par Renaud Hinse, a souscrit 650 000 actions accréditives. Après le placement privé et présumant de l'exercice des bons de souscription souscrit par Renaud Hinse, ce dernier détiendrait ou exercerait un contrôle, directement ou indirectement, sur environ 17,5% des actions émises et en circulation de la Société.
- Normand Hinse, administrateur d'Abcourt, a souscrit 18 unités (représentant 180 000 actions ordinaires et 90 000 bons de souscription) et 347 000 actions accréditives. Système Electronique Rayco Ltée, une société privée contrôlée par Normand Hinse, a également souscrit 60 unités (représentant 600 000 actions ordinaires et 300 000 bons de souscription). Après le placement privé et

présument de l'exercice des bons de souscription souscrits par Normand Hinse, celui-ci détiendrait ou exercerait un contrôle, directement ou indirectement, sur environ 2,45% des actions émises et en circulation de la Société.

- Marc Fillion, administrateur d'Abcourt, a souscrit 2 unités (représentant 20 000 actions ordinaires et 10 000 bons de souscription) et 83 000 actions accréditives. Après le placement privé et présument de l'exercice des bons de souscription souscrits par Marc Fillion, celui-ci Marc Fillion détiendrait ou exercerait un contrôle sur moins de 1% des actions émises et en circulation de la Société.

Le placement privé auprès de ces personnes constitue une "opération avec des personnes apparentées" aux termes du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières ("Règlement 61-101"). Lors de l'approbation du placement privé, le conseil d'administration de la Société a déterminé que les souscriptions des personnes apparentées étaient dispensées des exigences d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires prévues au Règlement 61-101 sur la base que la juste valeur marchande de ces souscriptions n'excède pas 25 % de la capitalisation boursière d'Abcourt, en conformité avec les articles 5.5 et 5.7 du Règlement 61-101.

Tous les titres de la Société émis en vertu du placement privé sont assujettis à une période de restriction de vente de quatre mois et un jour, se terminant le 1 mai 2017. Le placement privé est sujet à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

### **À propos de Mines Abcourt Inc.**

Mines Abcourt Inc. est un producteur d'or et une société canadienne d'exploration avec des propriétés stratégiquement situées dans le nord-ouest du Québec, au Canada. La propriété Elder contient des ressources en or (2012) et a fait l'objet d'une étude PEA positive. Abcourt se concentre présentement sur l'exploitation de la mine Elder.

La propriété Abcourt-Barvue a des ressources en argent et en zinc (2012). Une étude de faisabilité a été complétée en 2007 par Roche et Genivar sur le projet Abcourt-Barvue.

En 2016, Abcourt a fait l'acquisition de la mine Géant Dormant, qui se trouve à mi-chemin entre Amos et Matagami, en Abitibi, Québec, dans le territoire couvert par le plan nord du gouvernement du Québec. La mine Géant Dormant possède une usine avec une capacité de traiter de 700 à 750 tonnes par jour et des ressources historiques mesurées et indiquées de 306 000 tonnes ayant une teneur de 12,3 grammes d'or par tonne et 42 000 tonnes de ressources historiques inférées ayant une teneur de 12,4 grammes d'or par tonne. Plusieurs autres propriétés aurifères ont également été acquises. Ces propriétés, à un stade avancé d'exploration, ont dans l'ensemble des ressources historiques indiquées et mesurées de 403 210 onces d'or et des ressources historiques inférées de 432 000 onces d'or.

De plus, des ressources historiques en cuivre, zinc, or et argent, se trouvent sur les propriétés Aldermac et Jonpol.

Des travaux doivent être faits pour améliorer la qualification ou vérifier les ressources minérales historiques afin de les convertir en ressources minérales courantes.

Il n'y a pas eu suffisamment de travaux fait par une personne qualifiée pour classer les ressources historiques en ressources minérales courantes et l'émetteur ne traite pas les estimations historiques comme des ressources minérales courantes.

## **Énoncés prospectifs**

Le présent communiqué renferme des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Dans ce communiqué, l'emploi des termes « estimer », « projeter », « anticiper », « prévoir », « viser », « croire », « espérer », « pouvoir » et des expressions semblables, de même que d'autres verbes au futur, a pour but d'identifier des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fondées sur des attentes actuelles et ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Sauf exception prévue dans les lois applicables, la Société ne prend aucun engagement, ni la responsabilité de mettre à jour ou de réviser publiquement toute déclaration prospective ou toute information prospective à la lumière de nouvelles données, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Les facteurs qui peuvent causer une différence importante entre les résultats réels et ceux indiqués dans les déclarations prospectives incluent les changements dans le prix de l'or au marché, la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, la teneur du minerai extrait et des difficultés imprévues dans les activités minières pouvant influencer sur les revenus et les coûts de production. D'autres éléments, telles des incertitudes en matière de réglementation gouvernementale, pourraient également modifier les résultats. S'il y a lieu, d'autres risques peuvent être décrits dans les rapports annuels et périodiques de Mines Abcourt inc. L'information prospective incluse dans ce document est faite à la date de publication de ce communiqué.

Pour de plus amples renseignements sur Mines Abcourt inc. (TSXV : ABI), veuillez consulter notre site web [www.abcourt.com](http://www.abcourt.com) et le site Sedar [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Ce communiqué de presse a été préparé par M. Renaud Hinse, ingénieur et président de Mines Abcourt inc. M. Hinse est une personne qualifiée selon les termes du Règlement 43-101.

Pour de plus amples informations :

**Renaud Hinse, président**

T : 819 768-2857 450 446-5511

F : 819 768-5475 450 446-3550

Courriel: [rhinse@abcourt.com](mailto:rhinse@abcourt.com)

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.*